

DEPARTEMENT  
des LANDES

---  
MAIRIE  
de  
**PISSOS**

---  
51, route de Daugnague  
40410 PISSOS  
☎ 05 58 04 41 40  
[mairie@pissos.fr](mailto:mairie@pissos.fr)  
[www.pissos.fr](http://www.pissos.fr)

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES**  
**MARCHÉ DE PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION DE**  
**SERVICE**  
**PARCOURS AVENTURE DANS LES**  
**ARBRES**

**1 – ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ**

Mairie de Pissos  
51, route de Daugnague  
40410 PISSOS

Personne responsable du marché : Mr le Maire, Denis SAINTORENS

Téléphone : 05 58 04 41 40

Mail : [mairie@pissos.fr](mailto:mairie@pissos.fr)

**2 - OBJET DU MARCHÉ ET MODE DE PASSATION :**

Ce marché public de prestation de service a pour objet d'assurer le fonctionnement d'un parcours aventure dans les arbres.

Le présent marché fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte avec négociation conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**3 – MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :**

- Modalités de financement : Budget de la Mairie de Pissos.
- Modalités de paiement : Paiement par mandat administratif, 30 jours après dépôt des pièces justificatives.

**4 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :**

Les candidats devront fournir toutes les pièces prévues à l'article 45 et 46 du Code des Marchés publics pour évaluer les capacités du candidat.

## **5 – DÉFINITION DE LA PRESTATION DE SERVICE OBJET DU PRÉSENT MARCHÉ :**

- Fournir le personnel nécessaire à l'encadrement pendant toute la durée des activités pour les groupes (12 enfants maximum par séance) accompagnés de leur responsable et ceci dans les conditions de sécurité prévues dans les textes en vigueur de la DDCSPP.
- Accueillir sur réservation des particuliers qui utiliseront les parcours.
- Réaliser la vérification des équipements de protection individuelle en respectant les instructions de l'article R 4312-23 et R 4312-26 du Code du Travail et plus particulièrement la norme NF S 72-701 d'avril 2008 (harnais de sécurité, lances, mousquetons), de mettre à disposition un registre d'entretien, d'effectuer les contrôles complémentaires, d'assurer la maintenance et le stockage du matériel, d'assurer la traçabilité des équipements de protection individuelle à la place de la commune de Pissos.
- Fournir l'attestation prouvant la qualification de l'entreprise pour exercer cette activité.
- Fournir les attestations prouvant les qualifications du personnel.
- Fournir les attestations d'assurance couvrant le personnel mis à disposition pour les activités dont ils assurent la responsabilité.
- Durée : cette prestation de service est fixée pour une durée de 1 an à compter de la notification de la prestation
- Ouverture hors saison : sur réservation pour les groupes et les particuliers.
- Ouverture en Juillet – Août : 7 jours sur 7 de 10h00 à 19h00
- La prévision des recettes est estimée à 24 000 €

## **6 – CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères énoncés ci-dessous par ordre croissant :

- Prix de la prestation : 60 %
- Valeur technique de l'offre : 40 %

## **7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES ET LIEU DE RÉCEPTION DES OFFRES**

Le 28 Mai 2019 à 12 h 00 à la Mairie de PISSOS, 51 route de Daugnague 40410 PISSOS. Les plis seront envoyés par courrier en recommandé avec accusé de réception ou remis en mairie. Ils porteront la mention visible « Candidature pour marché public de prestation de service – Parcours aventure dans les arbres – Ne pas ouvrir ».

## **8 – RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

Mairie de PISSOS  
51, route de Daugnague  
40410 PISSOS  
**Tél. : 05 58 04 41 40**  
**Mail : [mairie@pissos.fr](mailto:mairie@pissos.fr)**

## **9 – DÉMATÉRIALISATION DES OFFRES :**

Les offres dématérialisées ne sont pas acceptées.

Fait à Pissos, le 10 Mai 2019.

Le Maire,  
Denis SAINTORENS

